
CABINET

SECRETARIAT GENERAL

Communiqué de presse

Lomé, le 25 février 2021, Lancement officiel du projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale aux acteurs de l'économie informelle

Le Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social, Monsieur Gilbert B. BAWARA a lancé officiellement le projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale aux acteurs de l'économie informelle. La cérémonie s'est déroulée à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en présence de son Directeur général, Madame Ingrid A. AWADE et des représentants des partenaires techniques et financiers notamment le Bureau international du travail (BIT), la Commission Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD) et les Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Le projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale au Togo est mis en œuvre par le Bureau International du Travail avec le soutien financier de la Commission Européenne. Il a pour objectif de développer des stratégies et des outils qui permettent d'accélérer le processus d'extension des régimes de sécurité sociale pour garantir un accès effectif des travailleurs de l'économie informelle au régime de sécurité sociale.

La CNSS, organisme de gestion du régime général de sécurité sociale, verra sa stratégie d'extension renforcées grâce à la détermination des paramètres techniques et financiers nécessaires à l'élaboration des produits de sécurité sociale adaptés aux travailleurs de l'économie informelle ; au renforcement du système d'information et l'adaptation de l'architecture institutionnelle facilitant l'immatriculation des travailleurs de l'économie informelle ainsi que l'acheminement des prestations. Mieux, il s'agit du renforcement des capacités des services techniques publics, des institutions de la sécurité sociale, des partenaires sociaux et des organisations représentatives de l'économie informelle pour faciliter le consensus autour des options d'extension de la sécurité sociale.

Environ 3,34 millions de travailleurs de l'économie informelle dont 52,7% de femmes sont les bénéficiaires de cette extension de la sécurité sociale. Le projet contribuera donc à une réduction sensible du déficit de couverture de sécurité sociale.

Notons que le Bureau International du Travail (BIT) apporte son appui au pays pour la promotion du travail décent dans le cadre du programme pays y relatif signé entre le Gouvernement togolais et le BIT en septembre 2018 pour la période 2019 – 2022. La protection sociale est, en dehors de la promotion de l'emploi, le deuxième pilier de ce programme.

